

Plan de riposte Hôpital Ibn Sina

Prise en charge à l'HIS

1. Circuit de prise en charge de cas suspect de COVID-19

Services de référence

Selon l'évolution épidémiologique

Dans un premier temps

UMH : (2 chambres d'isolement - cas stables)

(2 lits de réanimation puis 4).

Si la situation épidémiologique l'exige

Nombre de cas > 16 (stables) et 4 (réanimation)

UMH – NCH – TROR

RUCH

Médecine C – Ch PL

Circuit du patient

- Référés par les autres établissements du CHUIS : Coordination et transport direct vers les services de référence selon la gravité du cas.
- Auto- référés (Centre de consultations, Urgences).

Circuit patient hors syndrome de détresse respiratoire aiguë

Unité de triage des urgences

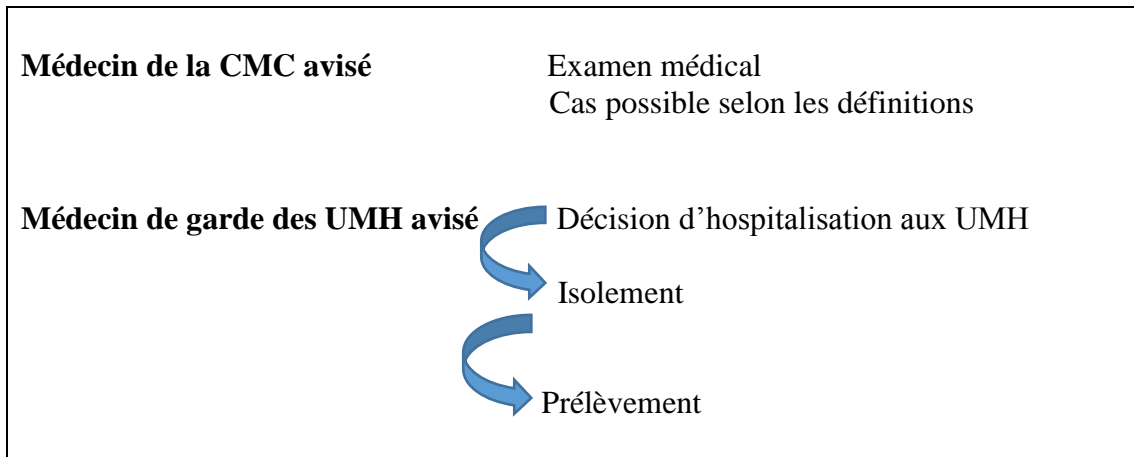
Médecin de triage



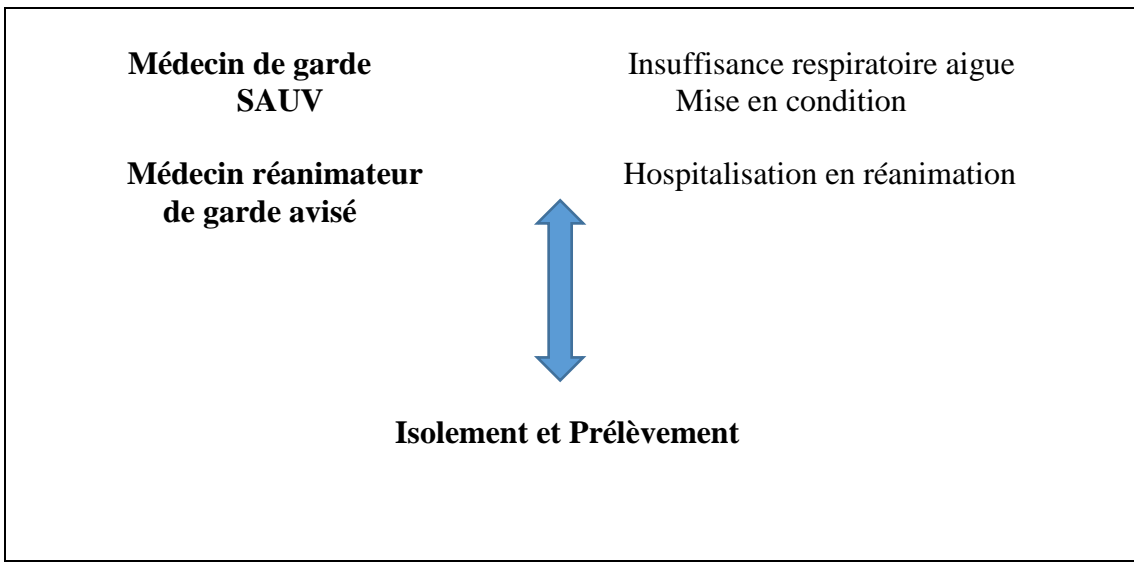
Symptômes respiratoires avec suspicion de coronavirus

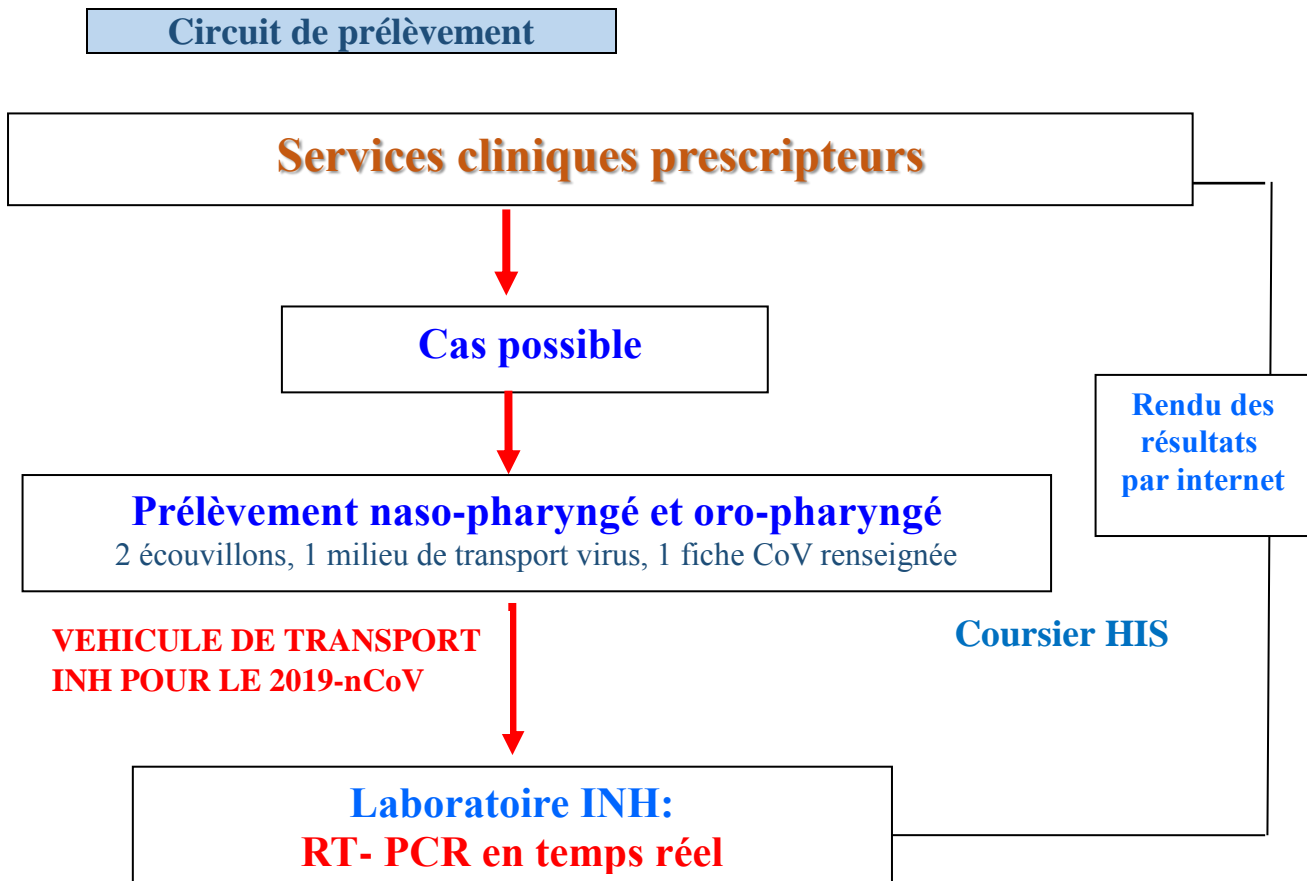
Mise en place d'un masque chirurgical

Orientation vers la salle de consultation dédiée



Circuit patient avec syndrome de détresse respiratoire aiguë





2. Organisation du circuit de prise en charge

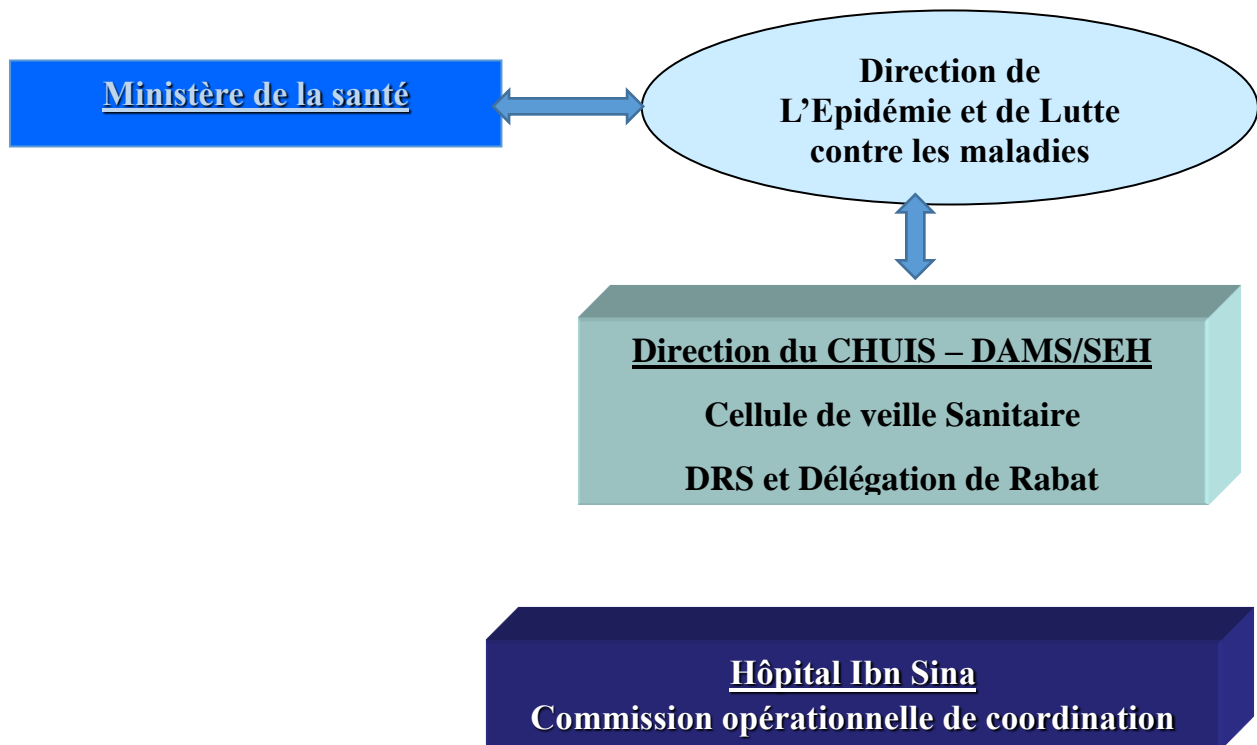
Les professionnels de santé :

- Port d'une surblouse à usage unique, avec un tablier en plastique en cas de soins à risque d'être mouillant ou souillant ;
- Port de gants non stériles à usage unique ;
- Port d'un appareil de protection respiratoire (masque) de type FFP2 ;
- Port de lunettes de protection pendant un soin exposant ;
- Hygiène des mains par friction avec un soluté hydro-alcoolique dès le retrait des gants et avant de quitter la chambre.

Coordination locale et régionale

Niveau 1 :	Niveau 2 :	Niveau 3 :
HIS (Hôpital référent)	DCHUIS	Régional et préfectoral
<p>Médecin traitant sous couvert du Chef de service clinique (services de référence des cas) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procède au signalement immédiat du cas possible et confirmé de coronavirus au Surveillant général de garde des Urgences ou de l'hôpital qui informe le Service des affaires médicales dans les plus brefs délais. • Remplit la fiche d'investigation et la remet au Surveillant général. • Réalise le prélèvement selon la procédure interne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le SAM transmet immédiatement les fiches d'investigation des cas possibles et confirmés à la Direction du CHU Ibn Sina : • Au Service de coordination médicale SCM/DAMS aux numéros suivants : <p style="text-align: center;">Téléphones flotte :</p> <p style="text-align: center;">0661807748 0661214927</p> <p style="text-align: center;">Fax :</p> <p style="text-align: center;">0537775872</p> <p style="text-align: center;">Email :</p> <p style="text-align: center;">dams@chis.ma</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le SCM coordonne avec La Direction Régionale de la Santé de RSK : <p style="text-align: center;">Dr S. EL HASSANI, Chef de service de santé publique au 0661846406, souadelhassani@gmail.com</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contacter le chargé de la cellule préfectorale épidémiologique- Délégation de Rabat au 0661935642. • Pour récupérer une copie de la fiche d'investigation avec le prélèvement, fait l'enquête épidémiologique et coordonne avec l'INH pour le transport du pvt. • La réponse du laboratoire INH parvient par système informatique au service clinique.

▪ Organes de gestion



Commission opérationnelle

Local : Commission opérationnelle de coordination

Pr A Hrra

Pr M. El Ftouh

Pr. Abouqal

Pr. Azzouzi

Pr Hijri

Pr Benchekroun + staff administratif

Pr N.MADANI

Pr J .Belayachi

Pr Zeggwagh

Pr Dendane

Pr Seffar

Pr Mina ait Kadi

Mr Bouaoudate

Désinfection de l'environnement des patients

La désinfection de l'environnement des cas possibles et/ou confirmés, ainsi que des matériels utilisés, est primordiale. Elle est assurée par un technicien d'hygiène :

- D'abord, bio-nettoyage habituel, utilisant une stratégie de désinfection garantissant la virucidie.
- Ensuite, usage d'un produit virucide en suivant les recommandations du fabricant concernant la concentration et le temps de contact et, à défaut, l'usage de l'eau de Javel à une concentration de 0,5%.

Gestion des déchets

Désinfection de l'environnement des patients

- Placer le matériel potentiellement contaminant dans les récipients prévus à cet effet ; il devra être éliminé selon les règles d'hygiène en vigueur.
- Tous les matériels jetables doivent être placés dans un container à déchets contaminés et éliminés selon la filière de DASRI.

Plan de communication

- Mise en place de numéro de téléphone flotte du coordinateur HIS ;
- Diffusion d'une note d'information sur les modalités de prise en charge des prélèvements ;
- Préparation de sessions de formation et de sensibilisation au profit du personnel médical, des infirmiers soignants et des infirmiers-chefs.